RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 14232
Numéro SIREN : 821 011 897
Nom ou dénomination : ABONDANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2021 sous le numéro de dépôt 40463



20210404632020

DATE DEPOT : 04/06/2021

N° DE DEPOT : 40463

N° GESTION : 2016B14232

N° SIREN : 821011897

DENOMINATION : ABONDANCE

ADRESSE : 92 rue d'Avron 75020 Paris

MILLESIME : 2020

LPS8586052

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
7 JUIN 2021
Sous le N° : 40463

"ABONDANCE" Société par action simplifiée
Au Capital de 20 000,00 Euros
Siège Social : 92, Rue d'Avron 75020 Paris
R.C.S. PARIS 821 011 897

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 mai 2021

L'an deux mille vingt et un
Le vingt cinq mai
A dix sept heures,

Le associé de la société "ABONDANCE", société par action simplifiée, au capital de 20 000,00 Euros, se sont réunis au Siège social de la société, en assemblée générale-ordinaire, sur la convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ALCI Hasan, associé-président de la Société

Le Président constate que sont présents ou représentés en vertu d'un pouvoir spécial, la totalité des associés :

- Mr ALCI Hasan, propriétaire de	100 Parts
Total des parts présentes ou représentées	100 Parts

Le Président constate que l'Assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est valablement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Approbation des comptes ci-dessus, énoncés,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, et décisions à cet égard,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition membres de l'Assemblée

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce
- L'Inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2020,
- Le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions établis, par la gérance
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant les délais fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Puis, le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Puis, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, déclare les approuver et donne à Monsieur ALCI Hasan président, quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 43 528 Euros au compte Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées statuant sur ce rapport, prend acte de ce qu'aucune convention sus - visée n'a été conclue au cours de l'exercice..

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur ALCI Hasan président de la Société, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président

SASU "ABONDANCE"
92, Rue d'Avron
75020 Paris

N° SIRET : 821 011 897 00013

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES COMPTES ET LE BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2020

Messieurs les associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en exécution des prescriptions légales et réglementaires, et conformément à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exerce, et de vous inviter à vous prononcer sur les autres questions figurant à l'ordre du jour.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que tous les autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

ACTIVITES DE LA SOCIETE-RESULTATS-PROGRES ET DIFFICULTES PERSPECTIVES D'AVENIR

En exécutions des prescriptions légales, nous allons vous informer de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, du résultat de cette activité, des progrès réalisés, des difficultés rencontrées et des perspectives d'avenir.

Nous ferons tous commentaires utiles et répondrons aux questions que vous désirerez poser.

Ainsi que vous avez pu le constater à l'examen des divers documents qui ont été tenus à votre disposition, le résultat net comptable, fait apparaître un bénéfice de **Euros 43 528**

Ce résultat se détermine comme suit :

- **Les produits d'exploitation** **784 405 Euros**
- **Les charges d'exploitation** **726 949 Euros**
- **D'où un résultat d'exploitation de (+)** **57 426 Euros**

- Auquel il y a lieu d'ajouter :	**(+)**	**0 Euros**
Et de déduire :	**(-)**	**13 928 Euros**
Résultat net Comptable	**(-)**	**43 528 Euros**

AFFECTION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice soit 43 528 Euros au compte de "REPORT A NOUVEAU".

MODE DE PRESENTATION DES COMPTES - METHODE D'EVALUATION

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions en vigueur. Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

DIVIDENDES

Conformément à l'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965 concernant la distribution de dividendes, nous vous confirmons que notre société n'a procéder à aucune distribution de dividendes au titres des trois derniers exercices.

PRISES DE PARTICIPATION - FILIALES

Nous n'avons à vous signaler aucune participation prise au cours dudit exercice, ni aucune acquisition au cours du même exercice d'une part quelconque dans une société.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En ce qui concerne les conventions visées par les dispositions de l'article, nous vous signalons qu'aucune nouvelle convention de cette nature n'a été conclue au cours dudit exercice.

2021

N° 2065-SD
2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

cerfa
N° 11084*22
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ALCI HASAB ASCENDANCE	
SIRET 8 2 1 0 1 1 8 9 7 0 0 0 1 3	Mél : ckf@neuf.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
92 RUE D AVRON 75020 PARIS 20EME ARRONDISSEMENT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %	0	Bénéfice imposable à 28%	1 965	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ Autres dispositifs ☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: S	Nom et adresse du conseil:
SARL Cabinet BRUNET 10 RUE THERESE 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT Tél: 0145231249	SARL Cabinet BRUNET 10 RUE THERESE 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT Tél: 0145231249
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date: 20/04/2021 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: MR ALCI HASAB PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ *prestataire :*	

EBP Informatique 2021

2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2021

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EBP Informatique 2021

2021

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise	ABONDANCE	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	92 RUE D AVRON 75020 PARIS 20EME ARRONDISSEMENT	

SIRET 8 2 1 0 1 1 8 9 7 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31 12 2020

ACTIF			Brut	Amortissements – Provisions	Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010	300 000	012	300 000
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	120 345	030 43 300	77 045
	Immobilisations financières * (1)	040	10 141	042	10 141
	Total I (5)	044	430 486	048 43 300	387 186
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060	5 110	062	5 110
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	10 803	074	10 803
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	56 799	086	56 799
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	72 711	098	72 711
	Total général (I + II)	110	503 197	112 43 300	459 897

PASSIF			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	84 294
	Résultat de l'exercice	136	43 528
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	147 822
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	86 486
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 103
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 126 454)	172	213 486
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	312 075
	Total général (I + II + III)	180	459 897

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2021

2021

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ABONDANCE**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	300 000	300 000
		Autres		
	Immobilisations corporelles		77 045	92 704
	Immobilisations financières		10 141	10 141
		Total I	387 186	402 845
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	5 110	5 110
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	10 803	3 498
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		56 799	7 970
	Charges constatées d'avance			
		Total II	72 711	16 577
		Total général (I + II)	459 897	419 423
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		20 000	20 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		84 294	88 232
	Résultat de l'exercice		43 528	(3 950)
	Provisions réglementées			
		Total I	147 822	104 282
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		86 486	128 615
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		12 103	21 801
	Autres dettes		213 486	164 725
	Produits constatés d'avance			
		Total III	312 075	315 141
		Total général (I + II + III)	459 897	419 423

EBP Informatique 2021

2021

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise **SAS ABONDANCE** — Néant ☐ *

Exercice N clos le **31 12 2021**

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				210	704 591
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215 / 217	214	
	Services *			218	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	10 000
Autres produits				230	69 814
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	784 405

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	241 953
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	148 553
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243 983)			244	3 707
Rémunérations du personnel *			250	270 834
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	46 243
Dotations aux amortissements *			254	15 659
Dotations aux provisions			256	
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	726 949
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	57 456
Produits financiers (III)	280	**Charges financières (V)**	294	3 421
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	347		300	4 239
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	6 268
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	43 528

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 43 528 — 314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles *			322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	6 268
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	4 239
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	988	ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989			
ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 *quaterdecies*)	345					
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993			
Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	10 000
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648			
Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
Dont divers — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	44 035	354	
Déficits — Deficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits — Déficits antérieurs reportables * ..... 3 950 — dont imputés sur le résultat :			360	3 950
RÉSULTAT FISCAL APRÉS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	40 085	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2021

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant
PV - MAJ	4 239

EBP Informatique 2021

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant
FOND D AIDE DE SOLIDARITE	10 000

EBP Informatique 2021

2021

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : ABONDANCE

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	704 591	915 217
	Production vendue { biens		
	Production vendue { services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues	10 000	
	Autres produits	69 814	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	784 405	915 217
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	241 953	397 827
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		7 990
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	148 553	105 722
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 707	4 610
	Rémunérations du personnel	270 834	308 809
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	46 243	67 281
	Dotations aux amortissements	15 659	15 387
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	726 949	907 625

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		57 456	7 592
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	3 421	8 891
	Charges exceptionnelles (VI)	4 239	2 651
	Impôts sur les bénéfices (VII)	6 268	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		43 528	(3 950)

EBP Informatique 2021

③ **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS ABONDANCE** Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	300 000	402		404		406	300 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	36 235	442		444		446	36 235	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	84 110	452		454		456	84 110	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	10 141	482		484		486	10 141	
TOTAL		490	430 486	492		494		496	430 486	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	9 694	532	7 248	534		536	16 942
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	17 947	542	8 411	544		546	26 358
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	27 641	572	15 659	574		576	43 300

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2021

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABONDANCE**

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 950			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés	983	3 950			
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	70 459
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	28 156
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2021

Ⓢ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** DGFiP N° 2033-E-SD 2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **ABONDANCE** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	9.00
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	704 591
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	704 591
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	10 000
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	10 000
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	241 953
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	88 317
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	330 270
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	**(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	384 321
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF		117	384 321

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	704 591	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		016		
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EBP Informatique 2021

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 31122020 SIREN 821011897

Dénomination de l'entreprise ABONDANCE

Adresse (voie) 92 RUE D AVRON

Code postal 75020 Ville PARIS 20EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Tire (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2021

⑦ **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2020 SIREN 821011897

Dénomination de l'entreprise ABONDANCE

Adresse (voie) 92 RUE D AVRON

Code postal 75020 Ville PARIS 20EME ARRONDISSEMEN

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2021